

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[183_Correspondances : 1848-1871](#)[Item](#)[Paris, lundi 8 janvier 1866, Pierre-Frédéric Mettetal à François Guizot](#)

Paris, lundi 8 janvier 1866, Pierre-Frédéric Mettetal à François Guizot

Auteurs : Mettetal, Pierre-Frédéric (1814-1879)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Les mots clés

[Eglise](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#), [Protestantisme](#), [Religion](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1866-01-08

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote1, AN : 163 MI 42 AP 183 Papiers Guizot Bobine Opérateur 30

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Mettetal, Pierre-Frédéric (1814-1879), Paris, lundi 8 janvier 1866, Pierre-Frédéric Mettetal à François Guizot, 1866-01-08

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7926>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 19/02/2025 Dernière modification le 02/04/2025

1

Paris le lundi soir 8 Janv. 1866

Monsieur Guizot. Je vais être, bien plus
tôt que j. ne comptais le faire, pour vous
entretenir de tout de notre affaire Martin.
Vous savez que j'avais proposé au M. de
Chabaud, de ne donner avis de notre décision
au Ministre que sous la forme d'une nomina-
tion nouvelle à l'arrêté. à son approbation.
Je voyais à cela plusieurs avantages 1. celui d'af-
firmer notre droit d'une façon plus directe
en brisant tout ce qui nous embarrassait à en-
tendre au Ministre. L'initiative de la résis-
tion à notre volonté, plutôt que d'avoir
l'air de douter nous même de notre pouvoir
ou de le subordonner à l'approbation expresse
du Ministre. 2. celui de mettre celui-ci plus
à l'aise en lui évitant l'embarras d'approu-
ver directement une mesure contestée à se
prendre parti plus ouvertement pour nous
contre nos adversaires. — En se bornant
à notifier la nomination d'un nouveau
pasteur, il évitait de se prononcer sur la
question de principe touchant le droit à la
répatriation. Il n'avait plus qu'à se prononcer sur

un fait accompli & pouvait même s'il le vou-
lait bon, le donner la satisfaction d'une
réserve, mais il se serait certainement pas
allé jusqu'à dispenser une nomination fut,
aussi facilement qu'il s'abstenait de l'^{ordonner}
Vers un mesme pointable, sans précédent, &
ne s'appuyant sur aucun autre témoignage.
Monsieur, souvenez-vous aussi que cette marche
de procédure raconte des objections à cet
effet, ou moins répressives. Malheureusement
le temps nous manque, le jour de notre démission
recommence préparatoire pour reprendre la question
à nous arriver au parlement sans en avoir
raparti. Après la décision M. Ch. Vernon
proposera, assez mal à propos selon moi, de lui
donner aux ministres fâchés fut approuvé
implicite ou du moins ne raconte par
objection. — Dans l'état de chose, j'avais cru
devoir, de sa part me faire envoyer à M. de
Toussaint, un projet de lettre au Ministre. Je
disais simplement qu'après avoir pris acte
de l'état de santé de M. Mortier, & son refus de propo-
ser ou d'accepter un autre différend qui concernait
des questions politiques ecclésiastiques, qui gâchent
même l'Eglise, les autorités d'aujourd'hui, qui ont
mis, la nuit, moyennant nos papiers visés
à six mille francs. Objection, que le gouvernement
mettrait prochainement à la disposition de l'école.

la nomination d'un nouveau pa-
prie serait le soutien en main
conservateur de la mesure adop-
tant, le Bureau Ecclésiastique devant
n'en pas s'occuper le 21 d'ici
Rapport qui lui serait d. bnd.
entendu parler de l'affaire, lorsqu'il
vint une conversation à brief de la
nouvelle chaire. Grand-père
à l'Université, Paul Guilford a
plusieurs de nos collègues, les as-
pirants de l'Université, prêtres
ou leur indigence, prêtres
non de plusieurs diocèses, la fo-
rmation aux ministres qui se
proposent dans le presbytère.
C'est de perdre de temps, c'est de
l'affaire. On a repris, tous qui
ont des arguments. De la
improviser chez M. Grand-père
at. André Prognon, à l'Université
H. Verne, ~~qui~~ ~~qui~~, et
se sont ralliés à la proposition
ou plutôt d'autre qui, puis qu'il
au ministre de Communication
fallait que cette semaine la
fut faite à l'Université au ministre

recevait même s'il le trou-
vait satisfaisant d'une
seul certainnement je
une nomination fut,
et s'abstenait, d'ap-
préhensible, sans précédent, à
après sur aucun tenté par
aussi que cette marche
des objections a été
faite. Malheureusement
le jour de notre dernière
pour reprendre la question
certainement nous en avons
eu, M. H. Verrier
à propos de son tour d'en-
tente, lequel fut approuvé
même de nous-même pour
le tour de l'heure, j'avais cru
notre envoyer à lui de
de lettre au Ministre. Je
après avoir pris acte
M. Verrier de son refus de propo-
sition souffrant que la Com-
mission ecclésiastique qui gouverne
l'Université avait décidé qu'il était
impossible pour nous de faire
un voyage, que la présidence tou-
rait à la satisfaction de l'Université.

2
la nomination d'un nouveau pasteur, nomination
qui serait la solution en même temps que la
conséquence de la mesure adoptée. Ce qui atten-
dant, le Bureau croyait devoir lui commu-
niquer d'urgence la décision avec le
rapport qui lui servait de base. — J'ai donc, j'ai
entendu parler de l'affaire, lorsque le matin j'ai
eu une conversation avec un de nos amis
nommé M. Grandjean. Il paraît que M.
Tuckwell, Paul Tuckwell avait récemment
plusieurs de nos collègues, les avait vivement
pressés de terminer promptement l'affaire de l'Église
ou leur indiquer, précisément, avec l'Église
non de plusieurs diocèses, la forme de l'Église.
Nominations aux Ministres qui ont, moi-même
proposé dans le principe. Ce qui avait le plus
c'est de perdre de temps, c'est de voir traîner
l'affaire. On a repris, tout ce qui s'en suit, les
mes arguments, etc. De la Commission,
improvisé M. Grandjean. M. H. Verrier,
M. André Rognon, de Poullet, Grandjean,
M. Verrier, ~~Grandjean~~, de Poullet, de l'Église.
Se sont ralliés à la proposition de Paul Tuckwell
ou ont été d'accord que, puisqu'on ne peut pas
au Ministre de Communication possible, il
fallait que cette semaine la nomination
fut faite et notifiée au Ministre. Quant au choix
à faire,

de a l'unanimité a presen que le devant être celui
de M. D'Arbouvier M. Louis Verne a l'unanimité
l'unanimité point - le réunion. M. D'Arbouvier remplacé
le premier, d. Verne, allait envoyer une lettre
dans laquelle il exprimait l'avis que nous devions
demander à l'assemblée l'autorisation de M. Verne.
Les raisons en sont pour finir a mal appropriées
au cas que nous avons devant nous. J'ai à dire
que ce que nous entraînons, à l'union de la
majorité ou plutôt de l'unanimité des membres
existants. Elle me paraît, finalement, appuyée sur
des raisons très-fortes - Quoi qu'il en soit, on
a décidé que le conseil presbytéral serait convoqué
pour jeudi soir à 8 heures et pour vendredi
à 10 heures avec cet ordre du jour : pour le conseil
"presen de notre acte - votes a M. Morad. M.
"scrutateur, s'il y a lieu, (c'est moi qui le désigne) dans
"liste de 3 candidats au presbytère pour le nomination
"d'un pasteur en remplacement de M. Morad." et
pour le conseil : "nomination, s'il y a lieu, d'un
"pasteur en remplacement de ...". - Nous en avons
là a je ne propose pas de vous écrire de a soir, lorsque
M. de Paotale est venu me apporter une lettre de
M. Morad, a lui adressée, par laquelle le dernier
répète son adhésion à la motion adoptée, en stipulant
qu'il se réserve le droit de révoquer ou de
nommer le successeur de past. Verne, qui après
l'approbation donnée par le conseil, devra
révoquer lui-même, dans la mesure où il le pourra,
celui de M. Morad, qui le succède ici avec

^{1 bis}
Marche difficile, non, non, affaiblirait plutôt
que non, non, fortification auprès de Münster.
Pour cela devant les yeux à l'abri de provoquer
on s'attendait l'approbation de Münster à son
soudainement aussi notre liberté à cette appro-
bation. Je suis extrêmement frappé du danger
qui paraît être cette méthode. En tout cas,
Mémorandum de la matière de la note p. 10 à 11
font s'arrêter on se convaincrait à cet égard, car
non, ne pouvant pas arriver devant le
Conseil. Mais au moment où M. de Pöschel
me parlait, il avait déjà donné l'ordre de
faire de deux heures de jour après la lettre de
convocation, pour la double séance & il était fort
troublé, même un peu de courage à l'instant,
d'autant qu'il avait vu dans l'après-midi la
visite de M. Martin à l'assemblée interpellée
assez discutant pour cela. Si, il se voyait
par écrit ^{parvenir} au moment ~~où~~ on la lettre
de convocation, allait arriver. M. Martin
lui cachait l'objet de cette convocation, mais
si bien qu'il le savait qu'il est M. Martin
connaît l'ordre de jour de jeudi & de vendredi.
Tout qu'il avait été arrêté à la matière. Dans
cette situation, j'ai conseillé à M. de Pöschel
de se rendre ensuite à l'église & de relancer
la lettre de convocation & d'être à l'heure,

Je suis à Comogon d'autant plus heureux de recevoir
préparation de nos amis pour dimanche. J'ai
d'ailleurs, rassuré pour le cas où les lettres seraient
d'ja parties, en lui disant qu'il n'y avait pas de danger
de j'au, nous resterions toujours les uns d'après les autres
la nomination, en s'assurant qu'il n'y avait pas de danger
pas, sans en convenir avec de nous-mêmes. Mais
l'absence au moment même de nos décisions. Voilà
plus d'insubordination à Montreuil de la décision. Voilà
l'Etat de choses. Je me hâte de vous en informer
à j'ai le plus grand désir de recevoir promptement
une lettre de vous. — Au fond, j'ai plusieurs
convaincu que le mouvement proposé d'adopter
le mot est le bon. Elle nous expose mieux
que tout autre de l'opposition à l'ignorance
de l'opposition, en même temps qu'elle lui est
plus convaincante à expliquer par lui une
des possibilités d'opposition. Mais
que notre attitude lui fasse le mieux d'être
persuadé d'autant plus qu'il se verra par
la suite en face de ceux qui à mon avis, M.
Maurin fera plutôt une tentative de résistance
qu'une opposition d'adversité qui pourrait
finalement, l'empêcher une révolution. J'ai
plus peur de l'opposition à de l'opposition, que de lui,
mais son opposition ne lui aura-t-elle pas
le seul plaisir qui est de faire un peu de bien,
c'est celui-ci. J'aurais voulu aller au point

Maurin est à présent à Paris
examiné avec quelque attention
sur de M. Vigier. J'espère que
correspondance avec lui-ci, et
la candidature pour Montreuil
de Paris, à tout spécialement
M. Maurin. D'un autre côté, j'ai
qu'il n'y a pas de M. Vigier
longue lettre pour le Comogon
est véritablement embarras. J'ai
voulu au moins d'aller à la
à l'égard cette candidature, mais
réfléchissant sérieusement, j'ai
parfaitement certain que j'ai
le mieux après cette fin, la
consistance de l'opposition, que
à un point d'arrêt. On va
à cela, il faut lui la dire, mais
de l'opposition que j'ai la conviction
qu'il y a de la timidité de
d'ailleurs, excellent, de son côté
mais à sa popularité, de l'opposition
pour permettre de la force
mieux leur propre faiblesse
assurément qu'il n'y a pas de

de la Nouvelle République
pour demain. J'ai
en la lettre de vous
qui m'explique l'ordre
des jour, le jour d'aujourd'hui
et, qu'en fait de
de montrer notre hien
en la hien, au-dessus de
de la décision. Voilà
hab. de vous en informe
de recevoir promptement
à fond, je suis pleinement
la proposition d'adopter
Elle nous expose moi
patent à l'ignorance
tenir qu'elle lui est
digne par lui une
ment mesurée. Il faut
à la main d'je me
qu'il ne vaudrait pas
qu'à mon avis, M.
à la décision de résister
l'acte qui pourrait
à la révocation. J'ai
de la hien, qui de lui
aurait quelque chose.
et fait un peu hésiter,
voulez aller au premier

4
Mieux dit à propos d'aujourd'hui, mes amis à
examiner avec quelque attention, la candidature
de M. Vigier. J'ai craint qu'après notre
correspondance avec lui, il ne m'ait
la candidature pour Montauban qu'en venant
de Paris à tout spécialement de la succession de
M. Martin. D'un autre côté, je suis convaincu
que l'arrivée de M. Vigier à Paris serait un
coup mortel pour le Coquardisme, contre
lequel véritablement embourbé. J'aurais donc
voulu au moins discuter à fond à un peu
à l'égard cette candidature, mais en y
réfléchissant sérieusement, je demeure
profondément certain que quand après
le moins après cette fois, la majorité de
conservateurs se réunissent, qu'ils qu'on fait,
à un point d'union. On veut de la hien
à cela, il faut bien la dire, nous l'avons constaté
de la conviction que j'ai la conviction d'adopter
que j'ai vu de la hien d'aujourd'hui de la hien,
D'ailleurs, excellent, de la hien d'aujourd'hui
dans à la popularité, de la hien d'aujourd'hui
pour permettre de la hien d'aujourd'hui
même que la hien d'aujourd'hui, je suis
assuré qu'il n'y a pas de la hien d'aujourd'hui

extrême répugnance le successeur de M.
Martin. Il m'a formellement déclaré qu'il y
a plusieurs mois déjà. Je n'ai pas pu qu'il n'
soit toujours dans la même disposition. Je lui
ai cependant écrit m'excusant par ce que je n'aurais
pas de mettre en opposition avec les intérêts
en décidant son appel; mais je lui ai convenu
ce qu'il fera tout au monde, s'il est consulté,
pour ne pas figurer dans nos conversations
avec d'être certain du succès de nos efforts, &
de la notification de ministres. Il est probable
blément pour qu'il en donne son consentement &
M. Martin. Je lui ai, cependant, par une
hypothèse d'existence. Quelque
soient d'ailleurs les dispositions de M. Drouin,
je crois qu'on s'efforcera à faire passer en
Vigie. Si donc on doit songer à la dernière
il faudrait demander la création d'une
nouvelle place, qui serait d'ailleurs, j'attendrais
peu se cite à obtenir de ministres. Un d'eux
grâce à M. Martin admettait - M. de Paris
s'il se songerait à donner M. Vigie. Je
crois que c'est la solution qu'il redoute. Donc la
bonne à me rassurer tout plus, m'excusant
Excusez-moi, Monsieur, j'ai écrit, j'ai écrit
de détail que j'ai écrit de abrégé. M. de Paris
M. de Paris, j'ai écrit de détail que j'ai écrit de abrégé. M. de Paris
M. de Paris, j'ai écrit de détail que j'ai écrit de abrégé. M. de Paris